



Informations sur l'Apple TV

Avant d'utiliser l'Apple TV, lisez le *Guide de l'utilisateur de l'Apple TV*. Rendez-vous à l'adresse suivante : help.apple.com/appletv. Vous pouvez aussi utiliser Apple Books pour télécharger le guide de l'utilisateur (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Sur l'Apple TV, accédez à Réglages > Système > Mentions légales > Sécurité pour prendre connaissance d'instructions importantes concernant la sécurité. Ou consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide de l'utilisateur de l'Apple TV*.

ATTENTION : Le fait de ne pas suivre les présentes instructions de sécurité peut provoquer un incendie, une électrocution ou d'autres blessures, ainsi que des dégâts à l'Apple TV et à d'autres propriétés. Lisez toutes les informations de sécurité avant d'utiliser l'Apple TV.

Batterie

Ne tentez pas de remplacer vous-même la batterie de la télécommande. Vous pourriez l'endommager, ce qui entraînerait des risques de surchauffe, d'incendie ou de blessure. La batterie lithium-ion de la télécommande doit être retirée par Apple ou un fournisseur de services agréé.

Réglementation

Les informations réglementaires ainsi que les marques de certification et de conformité propres à l'Apple TV sont disponibles sur l'Apple TV. Accédez à Réglages > Système > Mentions légales > Certifications. Vous trouverez d'autres informations réglementaires dans la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide de l'utilisateur de l'Apple TV*.

Déclaration de conformité d'ISDE Canada et de la FCC

Cet appareil est conforme aux normes RSS pour les dispositifs exempts de licence d'ISDE Canada. Cet

appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences préjudiciables, et (2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris celles susceptibles d'entraîner un fonctionnement non souhaité.

Important : Ce produit a démontré sa conformité CEM dans des conditions incluant l'utilisation de périphériques et de câbles blindés conformes entre les composantes de système. Il est important d'utiliser des périphériques et des câbles blindés conformes entre les composantes de système afin de réduire toute possibilité d'interférences avec les radios, les téléviseurs et d'autres appareils électroniques.

ISDE Canada

CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B)

Déclaration de conformité aux règles ENERGY STAR®.



L'Apple TV se conforme aux lignes directrices d'ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique. Réduire la consommation énergétique permet de faire des économies et de participer à la conservation de précieuses ressources. Pour plus d'informations sur ENERGY STAR®, consultez le site www.energystar.gov.

Par défaut, la gestion de l'alimentation est activée et met en veille l'Apple TV après 15 minutes d'inactivité. Pour mettre en veille immédiatement l'Apple TV, maintenez enfoncé le bouton principal de la télécommande. Pour réactiver l'Apple TV, appuyez sur le bouton principal de la télécommande. Pour modifier les réglages de mise en veille, accédez à Réglages > Général > Mettre en veille après.

Déclaration de conformité pour l'UE

Apple Inc. déclare que l'appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/EU.

Une copie de la déclaration de conformité CE qui comprend les bandes de fréquence de l'appareil et la puissance radioélectrique maximale est disponible en ligne sur www.apple.com/euro/compliance.

Le représentant d'Apple dans l'Union européenne est Apple Distribution International, Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande.



Restriction d'usage

Cet appareil est limité à une utilisation à l'intérieur et dans des fréquences comprises entre 5 150 et 5 350 MHz. Cette restriction s'applique dans les pays suivants : AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR, UK.

Élimination et recyclage

Ce produit et/ou sa batterie doivent être mis au rebut séparément des ordures ménagères et conformément aux lois et directives environnementales locales. Pour plus d'informations sur l'entretien et le recyclage de la batterie, consultez la page www.apple.com/ca/fr/batteries/service-and-recycling. Pour plus d'informations sur le programme de recyclage d'Apple, les points de collecte pour le recyclage, les substances réglementées et d'autres initiatives environnementales, visitez le www.apple.com/ca/fr/environment.

Informations au sujet de la mise au rebut dans l'UE.



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et aux réglementations locales, vous devez jeter votre produit ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit arrive en fin de vie,

apportez-le à un point de collecte désigné par les autorités locales. La collecte séparée et le recyclage de votre produit ou de sa batterie lors de sa mise au rebut aident à préserver les ressources naturelles et à s'assurer qu'il est recyclé de manière à protéger la santé humaine et l'environnement.

Résumé de la garantie limitée d'un an Apple

Apple garantit le présent produit matériel et ses accessoires contre les défauts matériels et de main-d'œuvre pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou à la suite d'une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide selon la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre Apple TV à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : www.apple.com/ca/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-ca. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : Les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si la qualité de ceux-ci n'est pas acceptable sans qu'ils aient fait l'objet d'une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South, NSW 1235. Tél. : 133-622.

Pour les clients brésiliens : Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales, à l'exception de la garantie d'un an qui comprend l'ensemble des modalités de la garantie légale prévue par le code brésilien de protection des consommateurs.

